



**Présidence : Royaume-Uni**

## **598ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : Mercredi 9 décembre 2009  
  
Ouverture : 10 h 05  
Clôture : 10 h 20
  
2. Président : M. I. Cliff
  
3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :  
  
Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ  
  
Aucune déclaration  
  
Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES  
  
*Observations finales du Président du FCS* : Président (annexe), Grèce  
  
Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES
  - a) *Atelier sur l'échange de données dans le cadre du Document de Vienne 1999, devant avoir lieu le 11 décembre 2009* : États-Unis d'Amérique
  - b) *Questions d'organisation* : Président
  
4. Prochaine séance :  
  
Mercredi 16 décembre 2009 à midi, Neuer Saal



---

**598ème séance plénière**

FSC Journal No 604, point 2 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DU PRÉSIDENT**

### **Introduction**

Je voudrais dire quelques mots puisque c'est la dernière séance du FCS que je vais présider. Nous avons, bien entendu, l'intention de tenir une autre réunion la semaine prochaine, qui sera suivie d'un déjeuner spécial avec buffet, mais c'est Bérénice qui la présidera, car je serai en train de revenir de la réunion avec les partenaires méditerranéens au Caire. Voici donc pour moi une occasion de réfléchir sur ces quatre derniers mois et de tourner mon regard vers l'avenir. Une chose que m'a rappelée notre Présidence, c'est que les experts en maîtrise des armements ne viennent pas d'une autre planète. Le FCS est tout à fait partie intégrante de la structure globale de l'OSCE et en est, bien sûr, un important organe décisionnel. Je suis particulièrement satisfait du fait que, pendant la période de la Présidence britannique, on a souligné la nécessité de mettre à profit davantage les connaissances spécialisées du Forum dans le cadre des discussions plus générales sur le Processus de Corfou et l'avenir de la sécurité européenne. Je suis très heureux que l'Ambassadrice Marinaki soit ici aujourd'hui, et je voudrais rendre hommage à l'excellente coordination effectuée entre le Président en exercice et la Présidence du FCS.

### **Un regard en arrière**

Un regard sur la période écoulée depuis le mois de septembre montre combien de travail nous avons réalisé et combien de sujets nous avons abordés dans ce Forum. Lors de la première réunion de la Présidence britannique, Paul Johnston, le Directeur de la politique de sécurité du Royaume-Uni, a exposé nos intentions quant à la voie que pourrait suivre le FCS sous notre tutelle – je pense qu'au vu de son discours, nous pouvons être satisfaits du travail réalisé.

En septembre, nous avons pu tenir une réunion d'experts pour examiner le Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), ce qui aurait dû être fait depuis déjà longtemps. Les débats animés de cette réunion et les intéressantes recommandations qui en sont sorties ont déjà commencé à nous faire avancer dans notre travail. Je pense en particulier à la Décision No 11/09, adoptée par le FCS le 25 novembre, qui était une mise à jour de la Décision No 15/02 en tenant compte des avis d'experts sur la mise en œuvre de la Section V du Document sur les ALPC.

Nous avons pu recevoir deux importants représentants du Royaume-Uni, qui ont pris la parole dans le cadre du Dialogue de sécurité – les généraux McColl et Dutton, qui ont tous deux concentré notre attention sur les tâches énormes auxquelles nous continuons d’être confrontés en Afghanistan et sur d’autres questions intéressant directement l’OSCE et ont expliqué quelles formes pourrait prendre l’aide de l’OSCE. Nous avons également utilisé ce Dialogue pour parler des problèmes des victimes des munitions à dispersion et de la façon dont la participation des femmes aux mesures de sécurité dure peut contribuer à faciliter le règlement d’un conflit. En outre, nous avons consacré une séance à la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l’ONU et à ce que pourrait faire l’OSCE pour favoriser sa mise en œuvre. Nous avons eu également le plaisir de pouvoir présider deux séances conjointes du FCS et du CP.

Nous avons également assisté à l’adoption de plusieurs décisions, y compris celle concernant un Guide des meilleures pratiques sur la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l’ONU relative au contrôle des exportations et au transbordement. Nous avons adopté un autre guide concernant le Chapitre IV du Document de Vienne 1999, Contacts. Nous sommes parvenus à prendre une décision sur la date et le lieu de la Réunion annuelle d’évaluation de la mise en œuvre pour 2010 et, plus tard, sur son ordre du jour et ses modalités.

Une autre chose importante est que nous avons pu aider les délégations à soumettre deux décisions importantes à la Réunion du Conseil ministériel d’Athènes : une concernait « les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles (SMC) » et, la seconde, les « questions intéressant le FCS ». J’ai été également très content que le Forum, sous notre présidence, ait pu contribuer à un accord sur une déclaration concernant de nombreuses questions liées à la non-prolifération. C’est la première déclaration de ce type émanant des ministres de l’OSCE et elle contribuera à préciser l’orientation des efforts entrepris par le Forum dans ce domaine au cours des prochaines années. Je voudrais remercier la délégation ukrainienne pour son initiative à son égard.

### **Un regard tourné vers l’avenir**

Je prédis que l’année 2010 comprendra un programme complet d’activités et de discussions au FCS. Certaines discussions feront suite à des événements survenus et d’autres refléteront les tâches que nous ont confiées nos ministres à Athènes. Les deux décisions que j’ai mentionnées seront particulièrement importantes quant à la détermination du travail du FCS en 2010. Pour ce qui est des ALPC et des SMC, le Forum devra se préparer à agir au début de l’année prochaine pour élaborer le Plan d’action requis à la suite des suggestions effectuées lors de la Réunion d’examen du Document sur les ALPC. Il devra également préparer la contribution de l’OSCE à la quatrième Réunion biennale des États sur le Programme d’action des Nations Unies sur les ALPC, qui aura lieu à New York en juillet et, comme il a été chargé de le faire, examiner la mise en œuvre de la Décision No 11/08 du Conseil ministériel sur la mise en place ou le renforcement du cadre juridique pour les activités de courtage licites.

Du côté des projets, des pressions continueront de s’exercer sur les budgets du fait de la crise financière internationale. Obtenir des fonds suffisants de la part des États participants

pour poursuivre le travail important actuellement réalisé sur le terrain restera difficile ou le deviendra encore plus. Je suis donc tout particulièrement reconnaissant envers les États participants qui ont saisi l'occasion de la manifestation parallèle sur les ALPC à Athènes pour annoncer leurs contributions à des projets individuels concernant les ALPC et les SMC. J'invite expressément tous les États participants à examiner comment ils pourraient contribuer aux projets de l'OSCE, car c'est là un domaine où une assistance peut vraiment contribuer concrètement à l'amélioration de la sécurité et de la stabilité dans notre espace.

La contribution du FCS aux discussions du Processus de Corfou offrira au Forum une occasion intéressante de s'engager à nouveau dans les discussions politiques générales de l'OSCE. La Décision 16/09 du Conseil ministériel sur les questions intéressant le FCS garantit que le Forum pourra contribuer aux discussions relatives à l'amélioration des procédures de l'OSCE en matière de gestion de la crise. Mais cette décision nous charge également d'entreprendre du travail dans divers domaines qui reflètent les fonctions fondamentales du Forum telles qu'elles sont énoncées dans son mandat originel dans le Document de Helsinki 1992. Nous serons particulièrement heureux de participer aux discussions sur la façon de renforcer la boîte à outils politico-militaire de l'OSCE dans son ensemble, y compris le Document de Vienne 1999.

### **Remerciements**

Je suis particulièrement reconnaissant à toute une liste de gens sans lesquels notre Présidence n'aurait pas pu se dérouler dans d'aussi bonnes conditions.

Premièrement je voudrais mentionner le Président du Groupe officieux d'amis concernant les travaux normatifs sur les ALPC – un poste vacant depuis que le Colonel Walter Schweizer a quitté Vienne à la fin du mois de septembre. Le travail qu'a réalisé Walter pour organiser la réunion sur l'examen du Document sur les ALPC a énormément aidé la Présidence. L'année prochaine, en particulier, vu la récente décision du Conseil ministériel sur les ALPC, il y aura encore davantage à faire et le fait de disposer de quelqu'un pour coordonner ce travail facilitera la vie des présidences grecque, hongroise et irlandaise du FCS en 2010. C'est donc avec un grand plaisir que j'annonce que la Présidence a accepté l'offre faite très aimablement par la délégation de la Suède qui proposait que le colonel Anders Byren assume immédiatement ce rôle essentiel. Je le remercie, je lui souhaite bonne chance et je lui confirme l'appui de ma délégation à son travail.

Je voudrais également remercier le Coordonnateur du Code de conduite sur les aspects politico-militaires de la sécurité, le colonel Anton Eisner. Il a lui aussi travaillé sans relâche pour veiller à ce que notre travail sur ce précieux document avance aussi bien par l'entremise de notre programme de séminaires de sensibilisation que du fait de l'adoption il y a quelques mois de la décision de mettre à jour le Questionnaire du Code de conduite. Suite à cette décision, je m'attends en 2010 à une amélioration qualitative et une augmentation quantitative de l'information fournie dans le cadre de l'échange d'informations.

Le lieutenant-colonel Niels Petersen mérite également que je le remercie. Il a fait avancer les travaux relatifs aux SMC dans divers projets, y compris, comme nous l'avons appris tout récemment lors de la manifestation parallèle à Athènes, le projet le plus important

jamais entrepris par l'OSCE concernant l'élimination de 3 000 tonnes de combustible liquide pour fusées, le mélange, qui a maintenant commencé en Ukraine.

Je remercie enfin le colonel Steve Hartnell, qui a continué de travailler à mes côtés comme Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux ALPC. En 2009, un programme global sur les ALPC a été réalisé avec succès au Tadjikistan, et 324 systèmes portatifs de défense aérienne ont été détruits à Chypre. Le projet relatif aux ALPC en Biélorussie se poursuit et un nouveau projet devrait bientôt être pris en charge par le système de l'OSCE au Kirghizistan.

Je voudrais également remercier le CPC, les Services de conférence et, bien entendu, les interprètes pour leurs efforts constants. Et je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la Présidence grecque entrante du FCS et prendre congé de la Géorgie, qui quitte la Troïka du FCS à la fin de cette session.

Enfin, je voudrais exprimer mes meilleurs vœux de Noël et de Nouvel An à vous et à vos familles et je serai heureux de participer aux travaux du FCS en 2010.

La présente déclaration sera annexée au journal de ce jour.